Section Athlé – Courses Hors Stade
Règlement 2016

24/01/2016 – Présentation lors de l'AG du 29 janvier 2016

En introduction et pour rappel

Le fonctionnement de notre section (gestion des inscriptions, des remboursements, de la boîte mails, des déplacements, du site internet, etc.) repose sur quelques bénévoles membres du bureau (Annie, Marie-Odile, Guy, Jean-Paul, Christophe), et l'aide précieuse de Pierrick, Pascal et Françoise, permanents du Club Sportif.
Nous comptons sur nos adhérents pour nous aider dans ces démarches, promouvoir notre club dans l'ensemble des entités du Groupe, et contribuer à l'esprit d'équipe qui nous anime et fonde l'identité de la section Athlé Courses hors stade.

Lors de l'assemblée générale 2015, nous avions échangé avec vous sur la base des réponses collectées grâce au questionnaire qui a été soumis à l'ensemble des adhérents actuels ou anciens. Celui-ci nous a entre autres amené à décider de simplifier le fonctionnement de la section en 2016 :

- Présentation d'un calendrier du club un peu plus condensé pour favoriser les rassemblements de coureurs de la section, avec la réintégration de grandes classiques, tout en maintenant les compétitions entreprises dans lesquelles nous avons toutes nos chances de nous illustrer ;
- Donner droit au remboursement aux courses hors calendrier (dans les limites existantes) sur la base d'un minimum de participation à une course au calendrier de la section (contre 2 dont une compétition entreprise jusqu'à lors).

AG_2015_CACL Athlé V3.pptx

Pour communiquer avec nous et vous informer

-Notre site: http://cscacl-athle.e-monsite.com (pour les résultats, le blog, les formulaires d'inscription, la FAQ …)
-Notre email: cscacl.athle@hotmail@hotmail.fr
-Notre adresse courrier: Club sportif section Athlé Courses hors stade, Immeuble GARONNE, 2 avenue de Paris 94800 Villejuif ou BC 400-01

Le calendrier 2016 en synthèse

Celui a été publié pour le 1er semestre sur le site internet de la section, et repris dans les dernières newsletters adressées aux adhérents. Il met en avant les compétitions entreprises auxquelles notre club s'attache à participer, des courses de différentes distances localisées en région parisienne – dont les « classiques » (Semi et Marathon de Paris, EcoTrail, …), et des déplacements : Le Mans en mars (cross), Nantes en avril (inscriptions terminées), Langueux en juin prochain.

(susceptible d'être modifié / étoffé en cours d'année)

Mois	Date	Course	Sport	Distance (kms)	Lieu (départ)	Course support	Date limite inscription	Inscription
janv.-16	17-janv	Cross IBM PARIS / UA SG	Cross	5,625 ou 8,355	SARTROUVILLE (78)	Cross LIFA Entreprises		section
janv.-16	17-janv	10 kilomètres du 14ème	Route	10.0	PARIS (75)			individuelle
janv.-16	23-janv	Cross AXA	Cross		MORAINVILLIERS (78)	Cross LIFA Entreprises		section
janv.-16	30-janv	Paris-Mantes	Marche	54.0	VERSAILLES (78)			individuelle
janv.-16	31-janv	Foulées du 8e	Route	10.0	PARIS (75)			individuelle
févr.-16	7-févr	Cross CS CACL / Cross de l'amitié	Cross		SAINT CLOUD (92)	Cross LIFA Entreprises		section
févr.-16	14-févr	Championnat d'Ile de France de Cross Country	Cross		CHAMARANDE (91)	Cross LIFA Entreprises		section
févr.-16	21-févr	Les foulées charentonnaises	Route	15.0	CHARENTON (94)			individuelle
mars-16	6-mars	Championnat de France de Cross Country	Cross		LE MANS (72)			section
mars-16	6-mars	SEMI DE PARIS	Route	21.1	PARIS (75)			individuelle
mars-16	13-mars	Semi des Lions	Route	10.0 21.1	RUEIL MALMAISON (92)			individuelle
mars-16	20-mars	L'Ecotrail de Paris	Trail	30.0 50.0 80.0	MEUDON (92) VERSAILLES (78) SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES (78)			individuelle
avr.-16	3-avr	Marathon de Paris	Route	42.2	PARIS (75)			individuelle
avr.-16	10-avr	Foulées de Meudon	Route	10.0	MEUDON (92)			individuelle
avr.-16	17-avr	Déplacement de la section à Nantes	Route	10.0 21.1 42.2 Relais	Nantes	déplacement (relais réservé aux entreprises)		section
avr.-16	24-avr	10 km du bois de Boulogne	Route	10.0	PARIS (75)			individuelle
mai-16	1-mai	La course du muguet	Route	10.0	CERGY PONTOISE (95)			individuelle
mai-16	15-mai	Courir Ensemble / Handicap international	Route	10.0	PARIS (75)	championnat IDF entreprises		section
juin-16	12-juin	Course du château de Vincennes	Route	10.0	PARIS (75)			individuelle
juin-16	*A préciser*	Foulées Royales	Route	10.0	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (78)			individuelle
juin-16	18-juin	Championnat de France 10km entreprises	Route	10.0	Langueux (22)	déplacement		section
juin-16	*A préciser*	EKIDEN du 94	Relais	42.2	CRETEIL (94)	Sport en entreprises		section

Un rendez-vous à privilégier : le 15 mai 2016, dans le cadre de la course Handicap International le championnat d'Ile de France des 10kms, en hommage à Michel Descombes, starter international, fervent défenseur du Sport en Entrepris et à qui nous devons notamment la licence Sport en Entreprise à un tarif nettement préférentiel. Trois bonnes raisons d'y être, même si c'est le week-end de la Pentecôte !

Les épreuves Sport en Entreprise

Il ne s'agit pas de courses élitistes mais de challenges spécifiques, dans le cadre de manifestations sportives populaires, réservés aux Clubs d'entreprises.

Nous y obtenons quelques podiums chaque année, mais nous devons y être plus nombreux pour figurer aux classements par équipes.
Les inscriptions se font via le site de la section en utilisant le formulaire dédié. La section assure les inscriptions et prend à sa charge la totalité de la logistique auprès des organisateurs (y compris en ce qui concerne les déplacements en province).

Les déplacements en province

Un excellent moyen de mieux se connaitre. Les inscriptions se font via le site de la section en utilisant le formulaire dédié. La section assure les inscriptions auprès des organisateurs ainsi que la logistique. Une participation vous est demandée, dont le versement permet de valider l'inscription au déplacement (à adresser au Club Sportif).

Les autres courses inscrites au calendrier

Vous devez vous inscrire dans le cas d'inscription individuelle :

1- directement auprès des organisateurs,

2- confirmer sur le site de la section en utilisant les formulaires afin que nous puissions suivre les inscriptions, les résultats des participants et les prévisions budgétaires de la section,

3- vous regroupez vos demandes de remboursement avec un **justificatif de participation** (bulletin d'inscription ou reçu carte bancaire) **et de résultat** (classement) à adresser au Club Sportif ou par mail.

La section vous rembourse le montant de votre inscription (sur la base de la première tranche lorsqu'il y en a plusieurs)

Important

Qu'il s'agisse des épreuves LIFA ou des déplacements, qui génèrent des frais pour la section, votre inscription à une course constitue un engagement moral, ferme et définitif. Nous nous réservons le droit de demander le remboursement des frais engagés pour les épreuves LIFA ou de conserver le montant de l'acompte pour les déplacements province.
Nous souhaitons nous regrouper le plus souvent pour partager l'esprit d'équipe, c'est pourquoi nous vous demandons de privilégier les courses reprises au calendrier.

Les courses hors calendrier auxquelles vous participez

Vous choisissez librement de vous inscrire à une épreuve (course sur route, cross, trails, et marches). Vous gérez votre inscription et vous demandez une participation du Club CSCACL sur la base d'un justificatif d'inscription et de résultat (et en indiquant la distance couru si non explicite) auprès du Club Sportif ou par mail.

Les remboursements seront effectués périodiquement.

La section participera à vos frais d'inscription à hauteur d'un plafond de :
- 15 euros pour toute distance de course à pied ou de marche inférieure à un semi-marathon (21,1 km)
- 25 euros pour une distance de course à pied ou de marche comprise entre le semi et inférieure au marathon (42,1 km)
- 40 euros pour toute distance de course à pied ou de marche supérieure ou égale à un marathon (42,1 km)

IMPORTANT: nous vous proposons une participation très souple et nous vous demandons dans le même temps de participer à au moins 1 épreuve reprise au calendrier de la section préalablement à toute demande de remboursement…
… Ce qui peut être fait dès le début de l'année en participant au cross de L'Amitié, que nous organisons chaque année généralement fin janvier / début février.
Par ailleurs, à compter de 2017, la section ne remboursera pas les participations aux autres courses courues le même jour que le cross de l'Amitié.

Comme nous sommes dans le cadre de projections de participation, nous avons établi un budget prévisionnel en conséquence ; nous serons éventuellement amenés à opérer des ajustements en cours d'année et nous nous réservons le droit de ne pas donner suite à des demandes de remboursement manifestement excessives et contraires à l'intérêt collectif.

Tenue du Club

La section fournit un équipement Club (maillot-short) lors de l'adhésion.
Les demandes d'équipement sont à effectuer via le site en utilisant le formulaire équipement.
Le maillot est un signe de reconnaissance dont le port est obligatoire dans les compétitions officielles.

Remboursements chaussures

Sous réserve de la participation à au moins 1 épreuve reprise au calendrier de la section, la section contribue à l'achat d'une paire de chaussures par an à hauteur de 30 euros sur production de la facture originale.
Les demandes de remboursement sont à adresser au Club Sportif ou par mail.

Transferts de licence

L'inscription à notre section est assortie de la prise d'une licence sport en entreprise qui permet de participer à toutes les compétitions sauf les championnats soumis à qualification par la FFA ce qui n'est pas le cas des championnats du sport en entreprise.
Cette licence facilite les inscriptions.
Si vous êtes licencié dans un autre Club, deux cas de figure:

- vous restez dans ce Club et vous pouvez être rattaché à votre Club Entreprise,
- vous souhaitez quittez ce Club et se pose la question des **coûts du transfert** que nous ne pouvons pas prendre en charge.

Notre solution: un an sans licence et l'attribution d'un **pass running loisir** qui permet de participer à toutes les compétions sauf les Championnats y compris ceux du Sport en Entreprise.

Accès vestiaire aux salles

(Concerne les collaborateurs de Villejuif et SQY uniquement)

L'accès aux vestiaires des salles de sport de Villejuif et Saint-Quentin est toléré sur demande expresse de l'adhérent auprès des responsables des salles. Néanmoins, si l'adhérent souhaite utiliser l'équipement des salles (dont tapis de course, vélo, elliptique, …) il doit prendre une adhésion « accès salle » dédiée à cet effet.

Je me pose une question (tous sujets), j'ai besoin d'un complément d'information, etc...

Nous vous demandons d'utiliser la rubrique **Foire aux questions** sur le site de la section et nous nous efforcerons d'apporter une réponse dans des délais correspondant à nos disponibilités.

Vos comptes rendus, vos photos

Nous comptons sur vous pour nous adresser vos compte-rendus de courses : ceux-ci peuvent nous être envoyés via le site en utilisant le formulaire contact, ou sur la boîte mail de la section (notamment si celui-ci est accompagné de photos).

Le bureau de section :

Annie Lainé
Marie-Odile Bello
Guy Mancel
Jean-Paul Navenant
Christophe Peniguel